



**Décembre
2010**

Mensuel des
Amis de Bousval

internet : www.lesamisdebousval.be

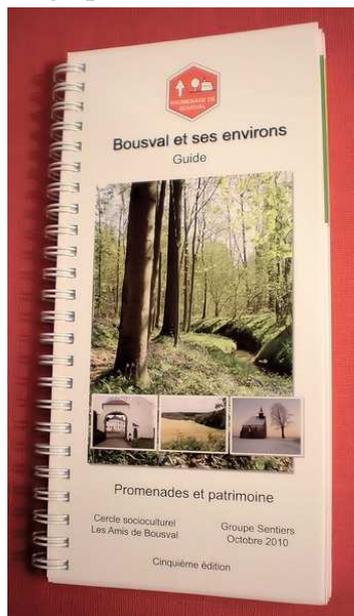
Editorial

Un cadeau original apprécié pour les fêtes de fin d'année... à réserver sans tarder!

Complètement remanié, il se présente sous forme d'un petit volume de 96 pages tiré sur papier lisse avec couverture plastique, agrémenté de 59 photographies en couleur et de 10 cartes. Le format 10 x 21 cm avec la reliure en spirale permet une mise en poche aisée et la lecture facile sur le terrain.

Huit circuits de promenades balisées dans Bousval et ses environs sont décrits en détail.

Chaque promenade est accompagnée d'une carte en couleur situant points de repère et balises. Elle est illustrée de quelques photographies caractéristiques des lieux rencontrés. Les descriptions renvoient à de nombreuses notes sur le patrimoine monumental ou historique rassemblées en fin de volume. Une grande carte en couleur et un index complet permettent la localisation rapide des toponymes, des sites



d'intérêt et du patrimoine bâti, mais aussi de retrouver la promenade qui y passe. Nous tenons à remercier les auteurs et les réalisateurs de cet ouvrage qui a représenté un travail considérable. Dès ce mois de décembre, le volume sera mis en vente au prix de 10 euros. **Un cadeau original apprécié pour les fêtes de fin d'année... à réserver sans tarder!**

Il sera disponible à la superette de Bousval et au Syndicat d'Initiative de Genappe (Tél. 067 77 23 43 mail: info@sigenappe.be web: www.sigenappe.be).

Les commandes peuvent aussi être adressées dès maintenant par e-mail à l'adresse adbousval@gmail.com en n'oubliant pas de mentionner nom et adresse postale complète et le nombre d'exemplaires souhaités. Une confirmation indiquant le montant et les frais d'envoi vous sera rapidement envoyée. Votre commande sera honorée après réception du montant complet.

CWI

Au fil des pages suivantes

Vient de paraître.....	2
<i>Une BD sur l'Abbaye de Villers-La-Ville</i>	2
Echo d'une activité passée.....	2
<i>L'échange de plantes fin octobre</i>	2
Des nouvelles de la pétition.....	3
<i>Un Point Poste à Bousval</i>	3
Annonces	3
Bibliothèque de Bousval	3

<i>La fureur de lire</i>	3
Coup de pouce.....	3
<i>Les pionniers de Bousval</i>	3
Utile à savoir	4
<i>Promenades en période de chasse</i>	4
Activités et manifestations	4
Enquête publique	4
<i>Collecteur et égouttage</i>	4

Marché de Noël

Le week-end du 11 et 12 décembre

Venez nombreux et notez déjà ce week-end dans vos agendas !

Vin chaud, stands d'artisans locaux, spectacle de chant, méga Tartiflette samedi soir et dimanche midi (sur réservation uniquement), animations pour les enfants... Et encore d'autres surprises samedi soir à 20 h.

Également petite restauration samedi et dimanche dans une grande tente chauffée et AMBIANCE GARANTIE.

Informations pratiques du week-end.

Accès exposants samedi à partir de 11 h, ouverture de

14 h à 21 h et le dimanche accès à partir de 8 h, ouverture à 11 h 30 pour l'apéro et fin prévue vers 19 h.

Vente des publications des Amis de Bousval.

Réservation de votre stand pour le marché de Noël (Attention les PLACES sont LIMITEES)

Bousval Shopping Louis Delhaize ou au 067 77 30 35

Coût : 20 € pour le week-end

Matériel à disposition : table et chaises. A apporter : vos décorations, luminaires et votre bonne humeur.

Renseignements et réservations pour le spectacle de Jaco Martin de dimanche vers 15 h 30 : chez "Miss Cindy" ou au 067 64 74 51.

Principe : de jeunes talents, accompagnés par un piano,

nous poussent la chansonnette sous la direction de Jaco Martin.

Matériel à disposition : un micro.

A apporter : votre chanson (à nous remettre au préalable)

Réservation pour la tartiflette :

Bousval Shopping Louis Delhaize ou au 067 77 30 35 Miss Cindy ou au 067 64 74 51

Samedi soir de 18 h à 20 h ou le dimanche de 13 h à 15 h

Prix : adultes 12 € et enfants 8 €.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour soutenir notre projet.



La Bousvaloise Team

Vient de paraître

Une BD sur l'Abbaye de Villers-La-Ville :

L'historien Michel Dubuisson attaché à l'abbaye de Villers et le dessinateur Yves Plateau signent une nouvelle BD dans la collection de Jacques Martin.

Nous avons deux bonnes raisons de nous s'intéresser à cette nouveauté. La première c'est que Bousval est à proximité de Villers et que les liens jadis ont dû être intenses (voir promenades des deux abbayes) et en second lieu que le dessinateur Jacques

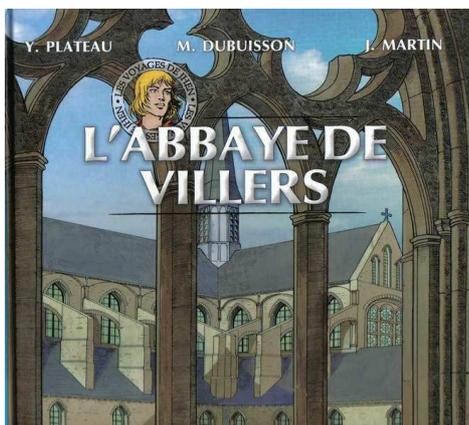
Martin, le créateur d'Alix, s'était installé à Bousval au milieu des années 1950 tout près de la résidence d'Hergé (Tintin), avec lequel il avait collaboré dans sa jeunesse. Il y a quelques années, Jacques Martin avait réalisé l'affiche de la fête Louis XI à Genappe.

Extrait de l'interview du dessinateur Yves Plateau.

Question : Yves Plateau, l'album L'abbaye de Villers fait partie de la série «Les voyages de Jhen». Pourriez-vous nous présenter en



Travail des moines et des convers au jardin de l'infirmerie.



quelques mots la série et son héros ?

Yves Plateau : La collection "Les voyages de Jhen" est une émanation du héros de fiction Jhen créé par Jacques Martin. (une spin off comme on dirait en langage cinématographique). Jacques Martin voulait en fait lancer une collection didactique basée sur le Moyen Age, comme les voyages d'Alix avaient été (et sont encore) la série didactique qui se rattache à l'Antiquité, émanation de son célèbre héros de BD Alix. En fait, cette collection a été lancée en 2003, lors de mon arrivée aux éditions Casterman. L'éditeur et Jacques Martin m'ont confié la responsabilité et l'honneur d'inaugurer ce nouveau label, dans lequel j'ai signé 4 titres à ce jour et bientôt 5 en 2011.

Question : Connaissez-vous le monde cistercien et les abbayes avant de travailler sur cet album ?

Yves Plateau : Cistercien, pas spécifiquement. L'univers monastique en général oui, et bénédictin plus particulièrement. Dans le premier cas, j'avais été appelé à me documenter sur l'importance de la religion et des différents ordres dans le cadre des deux opus que j'ai réalisés sur l'histoire de Paris au Moyen Age; dans le second cas, j'avais commencé une histoire du Mont St Michel, dont l'abbaye bénédictine rayonna longtemps comme "cité des livres" et centre de pèlerinage. Cet ouvrage a été postposé quand le partenariat avec l'Abbaye de Villers s'est concrétisé.

En vente à l'accueil de l'abbaye ou 071 88 ou www.villers.be. Voir aussi : www.alixintrepide.org

Echo d'une activité passée

L'échange de plantes de fin octobre sur la place de la Gare a connu son succès habituel avec la météo en cadeau et n'a pas failli à son ambiance exceptionnelle. Les habitués étaient au rendez-vous, toujours heureux de se retrouver, soulignant que la convivialité propre à notre échange de plantes en fait un rendez-vous qu'ils ne manqueraient pour rien. "Initié par son créateur Monsieur Depauw et développé par le sens de l'organisation de Madame Madge Tveter" faisait remarquer une passionnée de plantes qui participe à d'autres activités du genre et ajoutait : " Ici c'est tellement plus convivial ".

Plusieurs personnes demandent des nouvelles de la santé de Madge. Elle est meilleure qu'au dernier échange.



Rassurées, elles demandent: "sera-t-elle là au printemps?" De nouveaux participants découvrant que même les mains vides, ils repartent avec des plantes, encouragés à jardiner et parés de bons conseils, ils se jurent d'être là la prochaine fois : ce sera le dimanche 3 avril 2011.

MBR

Des nouvelles de la pétition

Un Point Poste à Bousval

La pétition chez Yvan et Joëlle à la superette de Bousval a été clôturée le 2 novembre.

Au total, 412 signatures ont été recueillies.

Comme prévu, nous avons pris contact avec les autorités communales. Le Conseil Communal de Genappe a voté le 16 novembre une motion de soutien de cette initiative citoyenne.

Nous prendrons donc contact avec la direction de la Poste pour tenter de convaincre les responsables de la pertinence d'implanter un Point Poste dans notre village.

Annonces

Langage des signes

Recherche personne à Bousval qui connaît le langage des signes (surdité) pour apprentissage et conversation.

Contact : franciegandibleux@live.be



Recherche un atelier

Contraint de quitter son atelier, un artiste sculpteur de Bousval, Nicolas Timar, cherche à louer un bâtiment (grange ou autre) de 50-60 m2 pouvant être utilisé comme atelier de sculpture.

Tél : 0497 11 12 19 ou nicolastimar@live.be



Trouvé aux environs de la chapelle du Try-au-Chêne.

Une alliance en or : « Claire et Jean-Marie le 18.07.64 »

Pour renseignement : 0472/634 598

Bibliothèque de BOUSVAL

La fureur de lire.

La nouvelle implantation de la bibliothèque de Bousval se situe dans les locaux du fond de l'école communale.

Ouverture une fois par semaine le samedi de 10 h à 11 h 45.

Anaëlle Simonet, la bibliothécaire, vous accueillera avec le sourire et surtout avec sa compétence pour vous aider à répondre à vos souhaits.

POL

Coup de pouce

Les pionniers de Bousval

Les pionniers de Bousval vous proposent leurs services pour tous types de travaux : tels que jardinage, petit élagage, aide pour l'organisation d'un événement, etc.

Ceci a pour but de financer leur projet humanitaire qui se déroulera début juillet.

Ne tardez plus à les contacter ! Merci d'avance,

Dorian Berger 0474/66.70.06

Noémie Gevers 0478/50.30.69

Utile à savoir

Promenades en période de chasse (suite)

Au cours de vos récentes promenades dans les bois au voisinage du château de Pallandt, vous avez sans doute aperçu, fixées sur des arbres, des affiches concernant la chasse. A la demande des Amis de Bousval, elles ont été placées par le garde aux différents accès publics du bois. De manière réglementaire et courtoise, elles avertissent du type de chasse, annoncent les dates auxquelles elle aura lieu et le cas échéant signalent une éventuelle interdiction de passage à une date précise.

En effet, la circulation du public dans les bois est soumise au nouveau Code forestier (décret du 15 juillet 2008). Les arrêtés d'application ont été publiés au Moniteur belge du 4 septembre 2009 et sont entrés en vigueur le 14 septembre 2009 à l'exception de l'article 15 relatif à la circulation en période de chasse. Dès-lors celle-ci reste soumise provisoirement à l'ancien Code forestier de 1854.

Suite à la demande auprès du DNF (Département Nature et Forêt), le locataire de la chasse de Pallandt a obtenu auprès du chef de cantonnement de Nivelles l'autorisation de fermeture de certains sentiers publics à deux dates. Le garde a donc apposé une affiche rouge d'interdiction de passage aux accès du bois. Elle porte le numéro de la décision du DNF et une copie a été transmise aux autorités communales. Le public peut s'enquérir des dates de fermeture de sentiers aux valves communales puisque le bourgmestre est responsable de la sécurité sur les voies publiques.



Le promeneur doit respecter les interdictions de passage au risque de mettre sa vie en péril. D'autre part, celui qui, de manière indélicate, enlève des affiches d'information ou d'interdiction officielles s'apparente à un criminel totalement inconscient de son acte et irrespectueux du service rendu à la population par un garde soucieux de respecter la législation et d'assurer la sécurité des promeneurs.

Nous sommes reconnaissants au garde de Pallandt qui a aimablement entendu notre requête de placer les affiches de chasse réglementaires. Mais, par après, il nous a fait part de ses doléances en constatant que plusieurs panneaux ont été arrachés. Il a dû les remplacer à maintes reprises, assurant ainsi malgré tout la sécurité des promeneurs lors du tir à balles qui a eu lieu le 3 novembre dernier sans incident. Lorsque l'interdiction de passage a été levée, le garde a ôté les affiches rouges et la circulation normale a été rétablie sur les sentiers publics.

D'autre part, comme la sécurité en période de chasse doit être assurée par des affiches réglementaires, il faudrait retirer les panneaux dissuasifs "Propriété privée - Tir à balles" le long des voies publiques. D'ailleurs, depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code forestier, ceux-ci sont devenus illicites. En effet l'article 17 (d'application depuis septembre 2009) stipule: "Sans préjudice de l'article 14, il est interdit de dissuader la circulation sur les voies publiques qui traversent les bois et forêts, par la pose de panneau, d'entrave, d'enseigne, de signe ou d'affiche." Le commentaire précise ceci: "Etant donné que la voie publique telle qu'elle est définie à l'article 3.25 ne peut être fermée que par une procédure déterminée, il n'est pas permis de dissuader la circulation par des panneaux ou signaux ambigus, laissant croire que la voie n'est pas accessible au public."

Enfin, il est souhaitable que les accès aux sentiers et chemins publics forestiers soient clairement signalés par des pancartes non équivoques du type "Chemin public". Des mentions supplémentaires "Ne pas s'écarter du chemin" et "Tenir les chiens en laisse" pourraient en outre inciter les promeneurs au respect scrupuleux des bois privés de la région. Nous avons la chance de bénéficier d'un important réseau de chemins et sentiers publics qui traversent ces bois. Une carte des chemins et sentiers publics des bois de Bousval sera prochainement consultable sur le site des Amis de Bousval.

CWI

Activités et manifestations

Décembre

7 Réunion des Amis de Bousval

20 h Salle de Bégipont, Noirhat.

11-12 Marché de Noël

Place communale

Samedi 14h à 21h, dimanche 8h à 19h

Tél : 067 77 30 35 (voir article)

22 Collecte de sang - Croix Rouge

Ecole communale

de 17 à 19 h 30

Janvier

4 Réunion des Amis de Bousval

20 h Salle de Bégipont, Noirhat.

Enquête publique

Collecteur et égouttage

Durant la première quinzaine de novembre, les plans de ce vaste chantier prévu dans plusieurs quartiers du village étaient consultables au service urbanisme (hôtel de Ville) : le collecteur, un tuyau de 40 cm de diamètre à 4 m sous terre, depuis le terrain de football de Court-Saint-Etienne jusqu'au Viaduc de Noirhat. Depuis le pont sur la Dyle à Noirhat, il longe la Dyle.

Dans un prochain Bousvalien, nous vous proposerons de revenir sur cet important dossier.



© Dimitri Crickillon